



UNIVERSITE INTER AGE DU DAUPHINE
REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE 16 SEPTEMBRE 2020, à 09 :30 heures par Visioconférence
COMPTE RENDU.V3

Réunion Zoom planifiée en deux séquences

<https://us02web.zoom.us/j/85639257300?pwd=ckdQT3BOcEI2M0diVDk1TEUzVHZtZz09>

ID de réunion : 856 3925 7300 et Mot de passe : 114340

Présents

- Administrateurs : J. Blanc, J.L. Borel, S. Charvet, A. Chenevas-Paule, G. Daudel, M. Duc-Goninaz, D. Dumarest, G. Figari, T. Fontaine, A. Franco, G. Fusco, F. Kuentz, G. Labrunie, B. Lespinard, M. Loho, A. Marmonier, R. Perrin-Cocon, G. Quinzin, M.E Scheibling, D. Scicluna, C. Villiers, C. Witomski
- Administrateur de droit : J. Balestas, M. Bouverot, J.F. de Lagasnerie
- Membres Consultants permanents : J.M. Antonanzas
- Directeur : C. Mazzone

- Université Grenoble Alpes : C. Ribuo

Excusés

- Administrateurs : C. Aubert, A. Demolliens, B. Dousson, M. Hollard, E. Roche, F. Spira, E. Van Appelghem,
- Administrateur de droit : J.P. Bérourd,
- Invité permanent : M. Joumard
- Ville de Grenoble : K. Capdepon
- Membres Consultants permanents : N. Perrier-Cornet

Absents

- M. Garallon-Robion, J. Laforest, A. Lefort

Sommaire :

Point 0. Informations	p2
Point 1. Validation du compte-rendu du Conseil du 12 mai 2020.....	p2
Point 2. Validation du compte-rendu de la réunion d'échanges du 18 juin 2020, saisi par internet.....	p2
Point 3. Organisation et suivi des inscriptions.....	p2
Point 4. Perspectives financières Roland Perrin-Cocon, Sylvie Hirczak	p3
Point 5. Organisation de la rentrée	p4
Point 6. Organisation des cours en présentiel - possibilités d'organisation de cours en distanciel et nouvelle offre UIAD Danièle Dumarest	p4
Point 7. Report examen audit communication au prochain CA. Christian Villiers.....	p5
Point 8. Préparation Assemblée Générale du 26/11.....	p6
Point 9. Prochaine réunion du Conseil avant Assemblée Générale	p7
Point 10. Questions diverses.....	p7

Ordre du jour**Point 0. Informations****0.1. Introduction.**

Roland Perrin-Cocon introduit la séance en faisant état de la situation de rebond de la pandémie liée à la Covid-19 et donc de la nécessaire adaptation de l'UIAD au contexte. La rentrée doit ainsi s'effectuer dans les meilleures conditions possibles.

Il rappelle que les attentes des adhérents sont majoritairement des cours en présentiel et non en distanciel, une affirmation confirmée par l'enquête conduite en février 2020 et actuellement en cours de dépouillement.

L'un des axes de travail d'importance depuis la reprise d'activité 2020 est la recherche de locaux par l'équipe administrative.

Point 1. Validation du compte-rendu du Conseil du 12 mai 2020.

Approbation unanime.

Point 2. Validation du compte-rendu de la réunion d'échanges 18 juin 2020, saisi par internet.

Approbation unanime.

Point 3. Organisation et suivi des inscriptions

A ce jour, 3 600 adhérents sont inscrits au siège. A la même date en 2019, le nombre d'adhérents était supérieur de 1 400.

Il est possible de confirmer qu'aucune amélioration ne se dessine depuis quelques semaines.

Le désengagement aux cours de langues et aux conférences est notoire. A ce jour, seulement 260 inscrits aux conférences. Catherine Witomski estime que ce nombre est la conséquence de l'octroi des 3 tickets gratuits.

Il est constaté que les nouveaux adhérents sont nombreux (statistiques non réalisées).

Les inscriptions en ligne fonctionnent correctement et représentent près de 50% des recettes.

Jean-François de Lagasnerie note que le département TIC affiche une baisse de fréquentation de l'ordre de 57% par rapport aux journées portes-ouvertes des années précédentes.

Jean Blanc et d'autres administrateurs reconnaissent que si des enseignements sont réalisés sous forme mixte, les adhérents vont désertier l'association.

Forums des associations du 5 septembre :

L'UIAD était présente aux forums de Bernin, Grenoble, La Mure, La Tronche, Meylan, Saint Marcellin – 30 inscrits, Villard-de-Lans. Plusieurs centaines de programmes ont été distribués.

Les effets positifs des forums ont été les prises de contact et la distribution des programmes.

Maryse Duc-Goninaz sensibilise les administrateurs pour une participation active en termes de distribution des programmes et plus généralement de conduites d'actions de communication.

Jean-François de Lagasnerie interroge quant aux nombres d'adhérents inscrits en cours de langue et d'arts plastiques : des données sont-elles disponibles ?

Sylvie Hirczak répond qu'il est trop tôt pour conforter des données chiffrées.

Point 4. Perspectives financières Roland Perrin-Cocon, Sylvie Hirczak

L'Exercice 2019-2020 sera naturellement excédentaire du fait du mode de fonctionnement de l'UIAD, où une très grande part des recettes sont encaissées en début d'exercice, entre le 1^{er} Septembre et le 15 Novembre. L'effet de la crise sanitaire s'est finalement très peu fait sentir sur l'exercice passé, puisque l'arrêt des cours est intervenu à compter du 9 Mars, et que les dispositions prises ont consisté à ne rembourser que les cours non démarrés, et à attribuer un avoir pour les cours arrêtés, lesquels avoirs vont venir en déduction des recettes de l'exercice 2020-21.

L'aide au chômage partiel perçue a été de 32 K€, justifiée par les enseignants arrêtés et autres personnels mis en chômage.

Compte tenu de cette situation, l'excédent comptable (en cours de traitement) pour l'année 2019-2020 devrait être de l'ordre de 120-130 K€. Pour l'exercice à venir, comme on le craignait, nous constatons une baisse des adhésions et des inscriptions. A ce jour le retard l'observé par rapport à l'an passé est de 1400 adhésions ou ré-inscriptions. L'hypothèse d'une baisse de 25 % pouvant aller à 30 % semble se confirmer. Dans ce dernier cas, la perte estimée serait de 482 K€. On voit bien là, les conséquences financières de la crise sanitaire.

Cette situation nous amène à proposer au conseil, de provisionner l'excédent comptable de l'exercice 2019-20, au titre des conséquences de la crise sanitaire.

Cédric Mazzone rappelle la nécessité de rechercher des financements dans le cadre d'aides qui pourraient être allouées par la Mairie de Grenoble, Grenoble Alpes Métropole, le Conseil Départemental de l'Isère et la Région Auvergne Rhône-Alpes.

L'ensemble de ces propositions recueille l'assentiment du conseil.

Point 5. Organisation de la rentrée

5.1. Situation sanitaire Alain Marmonier

Alain Marmonier présente la note rédigée par ses soins et adressée au Comité de Vigilance.

Cédric Mazzone affirme qu'à Gambetta, la sortie des adhérents sera réalisée par l'arrière du bâtiment dans la cour située rue Maréchal Dode.

Alain Marmonier interroge quant à la désinfection de l'Atelier Canopé.

Cédric Mazzone prendra information auprès des services du rectorat mais les protocoles desdits services ne peuvent pas être obtenus.

Le démarrage plus tardif des conférences interroge des administrateurs. Selon Alain Marmonier, il n'est pas opportun de démarrer plus tardivement.

Roland Perrin-Cocon suggère de couvrir les sièges d'un film plastique mais en pratique la réalisation est difficile, dans un lieu dont l'UIAD n'est qu'utilisatrice.

Danièle Scicluna interroge quant au nombre de cours présentant plus de risques que certains et la nécessité de les recenser.

Catherine Witomski demande une décision de principe pour le report des conférences.

Roland Perrin-Cocon propose un temps de réflexion jusqu'au mercredi 30 septembre pour statuer.

Alain Marmonier propose la mise à disposition d'un pulvérisateur par salle de cours. Il est convenu que le traçage des adhérents soit réalisé à partir de la liste des adhérents inscrits au cours, et de la liste d'émargement si possible remplie par l'enseignant lors d'un appel, afin d'éviter le passage du document de main en main.

Le port du masque par toute personne. Si le port du masque est refusé par un adhérent, il lui est demandé de quitter les lieux.

Vote sur les 3 points suivant : port du masque, lavage des mains et distanciation physique.

Vote : Contre : 0. Abstention : 0. Pour : 22.

5.2. Locaux supplémentaires

Cédric Mazzone a réalisé un point de situation circonstancié quant à la recherche de locaux.

Décision : mesures de prévention sanitaires prises pour les cours et activités (Maryse Duc-Goninaz)

Point 6. Organisation des cours en présentiel - possibilités d'organisation de cours en distanciel et nouvelle offre UIAD (Danièle Dumarest)

Danièle Dumarest a présenté les nouveaux cours.

23 nouveaux cours :

Renouvellements de thème par des enseignants en place : histoire de l'art, arts plastiques, littérature, histoire, philosophie, 9 cours en informatique

Nouveaux enseignants, nouveaux cours - géographie, *Mers et océans*

- science politique, *les valeurs des Français*
- littérature *Giono*
- droit, *connaître les administrations*
- philosophie, *l'homme et l'animal*
- sc.de la société, *les Tsiganes*
- astronomie, *les planètes*
- *verbicrucistes, à vos crayons*

Cf. doc. joint *nouveaux cours 2020*

Des formations à l'utilisation de zoom ont déjà eu lieu.

Formations des enseignants (Danièle Dumarest)

Le 24 septembre aura lieu une journée de formation d'une quinzaine d'enseignants dédiée au distanciel et pilotée par Christophe Gremion, Professeur à l'Université de Lausanne sous l'angle formation de formateurs. L'objectif est de dispenser une formation aux outils pédagogiques par des enseignants à des collègues enseignants. Cf. doc. joint *Formation de formateurs*

La journée de pré-rentree du 25/09 ne sera dans les faits plus que d'une demi-journée. Les résultats d'enquête conduite en février 2020 seront présentés

Jean-François de Lagasnerie interroge sur les décisions prises en matière d'ouverture des cours en fonction des effectifs et des critères retenus par le Bureau. Il propose de ne pas débiter des cours pour les fermer ensuite.

Roland Perrin-Cocon répond que les seuils seront abaissés mais que le Bureau ne les a pas encore fixés.

Alain Franco dit que les adhérents les plus âgés sont prudents et attendent les échos de la rentrée et qu'une deuxième vague d'inscriptions est possible.

Communication en direction des adhérents (Cédric Mazzone)

Les adhérents ont bénéficié d'une information régulière quant aux conditions d'organisation de la rentrée.

Point 7. Report examen audit communication au prochain CA. (Christian Villiers)

Ce dossier d'importance mérite qu'un temps long soit consacré à l'analyse de ce travail voire y dédier un Conseil d'Administration.

Roland Perrin-Cocon commente la nécessité d'associer la communication et la démarche stratégique.

François Kuentz est interrogatif quant aux modalités d'informations des enseignants et des adhérents dans ce contexte de crise sanitaire et de pandémie qui resurgit.

Point 8. Préparation Assemblée Générale du 26/11

8.1 Ordre du jour Roland Perrin

Gestion de la crise sanitaire : 1ere et 2eme vague ; mesures prises : en direction du personnel et des adhérents ; demandes d'aides publiques ;

Partie statutaire : rapport du Président, intermède : remise du prix littéraire, Rapport Financier,
Renouvellement du Conseil : mandats arrivant à expiration, parité H/F, appel à candidatures,

14 postes : liste présentée. Règle de la parité.

Jean-François de Lagasnerie interroge quant aux candidatures d'administrateurs et à la présidence.

Alain Franco répond être dans l'attente d'avis médicaux et sa candidature en est conditionnée. Il reste très concerné par l'avenir de l'association.

Roland Perrin-Cocon n'a plus la possibilité d'assurer le rôle de trésorier, ni même de Vice-Président Assesseur, mais il accepte de rester administrateur.

Jean-François de Lagasnerie dit qu'il faut de la vigilance pour éviter une vacance de gouvernance.

Mise en valeur du prix littéraire.

8. 2 Organisation Assemblée Générale (Maryse Duc-Goninaz) :

14 postes d'administrateurs sont à pourvoir du 14/09 au 26/10 ;

Maryse Duc-Goninaz et Roland Perrin-Cocon recevront en entretien les candidats.

Décision du CA :

La vote électronique est possible mais suppose que les documents et les textes des délibérations soient transmis suffisamment à l'avance aux adhérents ;

Il en est de même pour le vote et l'élection des administrateurs.

L'Assemblée Générale se déroulera en présentiel et distanciel car le nombre de places est limité et le vote pourra être réalisé en séance.

Jean-François de Lagasnerie propose que le vote soit organisé selon le modèle des Assemblées Générales de copropriétaire.

Selon Christian Villiers, Zoom ne permet pas la limitation d'un vote en nombre.

Point 9. Prochaine réunion du Conseil avant Assemblée Générale

Le 4 novembre 2020 à 9h.

Point 10. Questions diverses

Danièle Scicluna questionne l'Assemblée si un cas Covid-19 est avéré.

Il lui est répondu qu'une procédure a été réalisée et que son application est immédiate.

Rétrocession ASTA pour les jeux de société ?

Rédaction : Cédric Mazzone, Maryse Duc-Goninaz, Danièle Dumarest, Roland Perrin-Cocon, Alain Franco.
V3 du 20 octobre 2020